



Recherche en un coup d'œil

Soins tenant compte des traumatismes pour les détenus présentant un comportement d'automutilation chronique : Analyse sommaire des données probantes

Bien qu'il soit unanimement admis qu'il faut offrir un environnement sûr et des interventions efficaces aux délinquants présentant des antécédents de traumatismes, peu de chercheurs ont étudié les meilleurs moyens d'y arriver.

Pourquoi nous avons effectué cette étude

Beaucoup de délinquants ont subi des traumatismes (expériences physiques ou émotionnelles néfastes ou menaçantes ayant des effets durables sur le fonctionnement et le bien-être), particulièrement ceux qui s'automutilent, et nombreux sont ceux qui réclament des soins tenant compte des traumatismes en milieu correctionnel. L'enquêteur correctionnel a demandé au SCC d'examiner « les recherches et les pratiques exemplaires à l'échelon international afin de déterminer les traitements et les services appropriés axés sur les traumatismes pour les délinquants ayant des comportements d'automutilation chroniques et d'élaborer une stratégie d'intervention complète en fonction de cet examen ».

Ce que nous avons fait

À partir d'une analyse sommaire des données probantes, nous avons dressé une synthèse des principes des soins tenant compte des traumatismes et des données favorables à leur utilisation auprès des détenus ayant des comportements d'automutilation chroniques. L'examen s'est articulé autour de deux questions liées à quelques grandes catégories de soins tenant compte des traumatismes. D'abord, nous avons fait une synthèse des systèmes de gestion des traumatismes et des données probantes sur lesquelles ils reposent. Ensuite, nous avons résumé les recherches sur l'efficacité des interventions axées sur des traumatismes particuliers.

Ce que nous avons constaté

Aucune étude n'a été recensée sur les effets positifs des soins tenant compte des traumatismes pour les délinquants qui s'automutilent. Nous avons donc inclus dans notre recherche la diminution des symptômes liés à la maladie mentale, en raison du lien avec l'automutilation. Malgré le peu d'études sur les systèmes de gestion des traumatismes, la plupart des auteurs s'accordent sur l'importance de la sensibilisation aux traumatismes et d'un environnement sûr, exempt d'éléments déclencheurs des traumatismes du passé. Selon les études sur les interventions tenant compte des traumatismes, menées surtout auprès de femmes, ces interventions semblent diminuer les symptômes de maladie mentale comparativement aux interventions types qui n'en tiennent pas compte. Des interventions

axées sur des traumatismes et d'autres interventions de haute intensité, mais non axées sur les traumatismes (dont les communautés thérapeutiques), semblent aussi efficaces contre les symptômes. Malheureusement, la plupart des études excluaient les délinquants ayant eu récemment des comportements ou des pensées d'automutilation, de sorte que nous disposons de données probantes indirectes sur les pratiques exemplaires pour les personnes ayant des antécédents de traumatismes qui s'automutilent.

Ce que cela signifie

Les délinquants qui s'automutilent sont nombreux à avoir subi des traumatismes, et le personnel doit être sensibilisé à leur incidence sur le comportement des détenus. Notamment, il doit s'assurer que l'environnement est sûr et réduire les facteurs induisant des pensées liées à des expériences traumatisantes. La démarche thérapeutique devrait être axée sur la capacité d'affronter les facteurs de stress du quotidien et la maîtrise des émotions. Le traitement devrait également tenir compte des besoins multiples des sujets, dans le cadre d'interventions multicibles intégrées. D'autres recherches seront nécessaires pour répertorier les pratiques exemplaires et les lacunes dans la prestation de services de santé mentale aux délinquants ayant des antécédents de traumatismes.

Pour de plus amples renseignements

Martin, M. S., C. Viau-Deschênes et T. Yogarajah (2017). *Soins tenant compte des traumatismes pour les détenus présentant un comportement d'automutilation chronique : Analyse sommaire des données probantes* (rapport de recherche R-388). Ottawa (Ontario), Service correctionnel du Canada

Pour obtenir le rapport complet en version PDF, veuillez en faire la demande à la [Direction de la recherche](#) ou par téléphone au 613-995-3975.

Vous pouvez également visiter la page des [Publications de recherche](#) pour une liste complète des rapports et sommaires de recherche.

Préparation : Michael Martin